

## **Institut canadien des engrais**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

L'Institut canadien des engrais (ICE) est une association industrielle qui représente les fabricants, les grossistes et les détaillants d'engrais azotés, phosphatés et potassiques. Dotés d'installations situées à travers tout le Canada, nos membres produisent plus de 25 millions de tonnes métriques d'engrais chaque année dont ils exportent plus de 20 millions de tonnes dans plus de 60 pays du monde. Cette industrie en pleine croissance contribue pour plus de 12 milliards de dollars par an au PIB du Canada et emploie plus de 12 000 Canadiens. Ce secteur dynamique et concurrentiel est essentiellement perçu comme un chef de file mondial. L'Institut canadien des engrais comprend les contraintes financières que l'économie mondiale continue d'exercer sur le Trésor canadien. L'ICE est au courant des intentions du gouvernement de poursuivre sa réduction des dépenses et de son désir de trouver des solutions rentables. La responsabilité financière doit être perçue par tous les Canadiens comme un avantage concurrentiel. Compte tenu des difficultés mondiales auxquelles se heurtent le secteur manufacturier axé sur les ressources et le secteur des exportations du Canada, l'ICE est d'avis que le gouvernement du Canada doit continuer de se concentrer sur des mesures stratégiques qui garantiront que l'industrie canadienne est équipée pour affronter ce qui sera incontestablement une concurrence plus farouche face à l'incertitude de la conjoncture économique.

**LE MARCHÉ** – L'industrie canadienne des engrais se relève de la récession des dernières années. La production de potasse en 2010-2011 a augmenté de 46 %, pour atteindre 17 millions de tonnes dont la valeur est estimée à 8 milliards de dollars, et l'industrie a fabriqué pour environ 4,5 milliards de dollars d'engrais azotés et phosphatés. En 2011-2012, l'industrie semble sur la bonne voie pour enregistrer des records semblables. Un récent rapport réalisé par Ressources naturelles Canada mentionne la potasse comme le minerai le plus prisé du Canada. Les exportations d'engrais ont elles aussi repris. Les ventes totales canadiennes de potasse en 2008-2009 se sont chiffrées à 16,5 millions de tonnes. En 2009-2010, les exportations totales de potasse n'ont été que de 7 millions de tonnes. En 2010-2011, les exportations sont remontées à 15,5 millions de tonnes et les chiffres de 2011-2012 devraient correspondre à ce volume impressionnant. Selon les prévisions de juin 2012 du Comité agricole de l'Association internationale de l'industrie des engrais, la consommation mondiale d'engrais par année civile devrait augmenter de 1,7 % par an jusqu'en 2016 en ce qui concerne tous les principaux engrais. L'industrie canadienne des engrais est en excellente posture pour tirer parti de cette éventuelle croissance.

**Déduction pour amortissement accéléré** – Cet aperçu encourageant du marché s'est conjugué à un important allègement de taxes et de redevances à l'échelle fédérale et provinciale, en particulier à une baisse du taux d'imposition des sociétés et à la prolongation de la déduction pour amortissement accéléré au niveau fédéral. Cela explique que les compagnies d'engrais se soient toutes lancées dans d'importants projets d'agrandissement. L'industrie canadienne de la potasse a annoncé pour plus de 15 milliards de dollars de grands projets d'investissement depuis 2003. L'industrie canadienne de l'azote vient tout juste d'annoncer près de 3 milliards de dollars de nouveaux investissements tandis que d'autres importants investissements sont imminents. Ces investissements sont des projets à forte intensité de capitaux. La déduction pour amortissement accéléré (DAA) selon la méthode linéaire sur 50 % (sous réserve de l'application de la « règle de la demi-année ») a été

précieuse, mais elle doit expirer le 31 décembre 2013. Pour maintenir la croissance de l'économie canadienne et rehausser la productivité, le gouvernement fédéral doit poursuivre la prolongation prévue de la DAA et songer à en faire une politique permanente au Canada. La future croissance de l'emploi au Canada dépend de tels investissements. Recommandation : poursuivre la prolongation prévue de la déduction pour amortissement accéléré et en faire une politique permanente au Canada. Crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental – Les réformes récentes annoncées dans le budget de 2012 au sujet du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) inquiètent l'industrie des engrais. L'ICE estime que la baisse prévue du taux d'impôt de 20 à 15 % fera baisser les dépenses consacrées par les entreprises à la recherche et au développement (R-D) d'environ 663 millions de dollars par an une fois la mesure entièrement mise en œuvre en 2017. Ces réformes proposées auront également une incidence sur les crédits d'impôt à la R-D provinciaux. Les réformes confondues majoreront le coût de la R-D au Canada de près de 13 % pour les grandes multinationales. La plupart des pays membres de l'OCDE offrent des stimulants fiscaux plus intéressants pour les dépenses d'investissement relatives à la R-D que le Canada. La majorité des pays englobent les capitaux dans le crédit d'impôt à la R-D pour permettre aux entreprises d'entièrement déduire les capitaux la même année où les dépenses sont engagées. Recommandation : que le gouvernement rétablisse le crédit d'impôt à la RS&DE à 20 % pour stimuler la R-D novatrice au Canada et rehausser la compétitivité et la production économique de l'industrie canadienne.

## **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

La mondialisation a permis à l'industrie canadienne des engrais de profiter de la croissance des marchés internationaux. Cela continue de permettre à l'industrie de prendre de l'essor, en créant plus d'emplois et plus d'investissements au Canada. Quatre des cinq plus importants importateurs étrangers de potasse canadienne se trouvent en Asie (Chine, Inde, Indonésie et Malaisie), concentrant 50 % des exportations canadiennes de potasse en dehors de l'Amérique du Nord. Les États-Unis sont un important importateur d'engrais azotés canadiens et également un important acheteur de potasse. Les conventions commerciales internationales comme le Partenariat transpacifique (TPP), que le Canada doit négocier cet automne, constituent d'intéressantes possibilités pour les entreprises canadiennes d'engrais de prendre de l'expansion et de faire de nouvelles incursions sur les marchés internationaux. L'ICE et ses membres sont d'avis que l'essor du commerce se traduira par de nouveaux débouchés et renforcera notre compétitivité en tant que secteur. Les emplois se multiplieront et les recettes fiscales au Canada augmenteront si les entreprises sont en mesure de miser sur les réseaux actuels et les chaînes d'approvisionnement internationales. Au moment de négocier des accords commerciaux, l'ICE recommande au gouvernement de ne pas oublier ces quelques principes essentiels : • Veiller à protéger les intérêts du Canada dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et d'autres accords commerciaux pour ne pas avoir à renoncer aux concessions déjà consenties. • Négocier un accord commercial détaillé qui comportera des éléments essentiels comme les biens industriels, l'agriculture, les règles sur la propriété intellectuelle, les règles d'origine, les obstacles techniques au commerce et la main-d'œuvre, les investissements et l'environnement. • Élimination réciproque de tous les tarifs douaniers sur tous les produits d'engrais échangés entre le Canada et les pays du TPP. • Négocier une façon scientifique uniforme d'aborder la politique d'harmonisation des règlements afin

d'empêcher que les questions d'environnement, les questions de santé et d'autres politiques phytosanitaires soient un obstacle au commerce. • Exempter les engrais des sanctions commerciales économiques pour des motifs humanitaires. • Regrouper les principes établis dans le cadre de consultations préalables – ALENA, Chili, MERCOSUR, APEC, DOHA – ONC, Corée du Sud, adhésion de la Chine et de la Russie à l'OMC, et clause de la nation la plus favorisée en faveur de la Libye : libre-échange, suppression des droits tarifaires, élimination des sanctions commerciales, traitement national des investissements étrangers canadiens et engagement à l'égard des systèmes économiques fondés sur le marché. Recommandation : continuer de négocier agressivement des accords commerciaux internationaux tout en veillant à ce que leur résultat maximise la compétitivité à long terme de l'industrie canadienne.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Devant l'expansion de la production canadienne d'engrais, l'industrie connaît trop bien le besoin de travailleurs qualifiés. Tandis que l'industrie se tourne vers l'avenir, elle a un besoin crucial de compétences et d'une main-d'œuvre qualifiée pour miser sur ses atouts. Notre industrie offre des emplois rémunérateurs et enrichissants. Mais la concurrence des mégaprojets réalisés dans d'autres régions conjuguée à des effectifs vieillissants ne facilite pas la tâche de maintenir en poste des professionnels qualifiés. Notre secteur craint que les industries qui ont essentiellement leur siège dans les régions rurales du Canada ne se heurtent à des difficultés encore plus grandes que d'autres secteurs de l'économie, qui peuvent compter sur l'accroissement des populations dans les centres urbains. Recommandation : le gouvernement doit s'occuper de concevoir des politiques intégrées qui stimulent une amélioration des résultats scolaires et un plus fort taux de participation à la population active pour tous les Canadiens et, en particulier, pour les Autochtones.

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

L'ICE voit dans l'innovation un moyen de rehausser la productivité et d'investir dans la compétitivité future de l'industrie canadienne. Cela étant, l'ICE reconnaît également que ces investissements coûtent souvent cher et nous pensons qu'il est possible d'abaisser ces coûts en élaborant des programmes qui favorisent les partenariats entre l'industrie et le gouvernement. L'ICE et ses membres ont créé la Grappe scientifique en 2010 pour aider les agriculteurs à réduire leurs émissions de GES qui résultent de l'épandage d'engrais, en plus de rehausser dans la mesure du possible le rendement du secteur manufacturier. L'industrie canadienne des engrais a promis de débloquer 400 000 \$ sur deux ans pour des recherches concertées avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Ces projets conjoints avec l'industrie procurent aux producteurs de grandes cultures du Canada des renseignements et des conseils scientifiques sur la façon d'utiliser les pratiques de gestion bénéfiques qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre lorsqu'ils épandent des engrais ou d'autres éléments nutritifs sur leurs champs. Nous invitons le gouvernement à continuer d'appuyer ces recherches concertées. L'ICE a amorcé des négociations avec les trois provinces afin de négocier des protocoles d'entente qui aident les agriculteurs et le public à comprendre la façon dont les pratiques de gestion bénéfiques des engrais améliorent la rentabilité des exploitations agricoles tout en réduisant les pertes d'éléments nutritifs dans l'environnement. L'ICE s'est engagé à débloquer 50 000 \$ par an au cours des trois prochaines années dans le cadre de ces protocoles. Les provinces sont invitées à verser une contribution de

contrepartie. Chaque protocole aura pour effet de réduire les pertes d'éléments nutritifs dans les lacs et les cours d'eau, la nappe phréatique et l'atmosphère. L'ICE et l'industrie canadienne des engrais ont noué une relation de travail conjointe avec Statistique Canada qui dépend des excellents travaux exécutés par les employés de la Division de l'agriculture. Statistique Canada prépare des statistiques trimestrielles sur les engrais, la production, les exportations, les stocks et les expéditions destinées aux agriculteurs canadiens. Ces données de qualité sont produites avec un grand professionnalisme et en temps opportun. L'ICE estime que cet important programme statistique doit continuer d'être une priorité absolue malgré le désir du gouvernement de comprimer ses dépenses. Nous sommes d'avis que toute décision qui compromettra la qualité ou le caractère opportun des données sur les engrais est une fausse économie. De plus, l'ICE, en concertation avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), a créé le Forum canadien des engrais en 2006. Il s'agit d'une initiative volontaire dirigée par les intervenants dont le but est d'offrir un cadre aux consultations pour faciliter la prestation de conseils consensuels au gouvernement sur la modernisation des règlements sur les engrais et les suppléments. L'ACIA et l'ICE ont reconnu que la totalité du secteur agricole et agroalimentaire dépend d'un régime de réglementation moderne qui garantit l'accès en temps opportun à des engrais et des suppléments efficaces et sans danger et ils ont constitué une équipe en vertu d'un partenariat mixte industrie-gouvernement. Le gouvernement doit s'efforcer de trouver d'autres moyens grâce auxquels l'industrie et le gouvernement pourront établir un partenariat au profit de tous les Canadiens. Celui-ci est rentable pour les deux protagonistes et se traduit souvent par de plus grandes économies. Recommandation : encourager les partenariats industrie-gouvernement pour aider à financer les recherches novatrices indispensables à la compétitivité de l'industrie canadienne.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les fabricants canadiens d'engrais rivalisent à l'échelle mondiale et leur compétitivité est essentielle à leur réussite. Les politiques publiques qui reflètent cette réalité sont importantes. Dans ce mémoire, l'ICE se concentrera sur les transports et l'environnement dans l'optique de la compétitivité mondiale. TRANSPORTS – Le secteur des engrais est un secteur axé sur les ressources qui dépend dans une large mesure des compagnies de chemin de fer pour transporter ses produits vers les marchés nationaux, étrangers et américains. La livraison des produits avec efficacité et en temps opportun est essentielle à la compétitivité mondiale de ce secteur. Des services ferroviaires efficaces sont importants pour l'économie canadienne en général et pour le secteur canadien des exportations en particulier. En cas de défaillance de ce système, cela peut avoir de graves répercussions sur l'économie canadienne et sur la réputation de nos exportateurs sur les marchés étrangers tandis que les acheteurs se tournent vers d'autres sources d'approvisionnement. Les préoccupations des fabricants d'engrais dans le secteur des transports continueront de s'articuler essentiellement autour des services ferroviaires. Il est important de trouver des moyens de transport abordables et fiables pour permettre aux producteurs d'approvisionner leurs clients à proximité de leurs usines de fabrication de même que leurs clients du monde entier. Peu importe qu'il s'agisse de céréales, de potasse ou de charbon, le secteur des transports dans son ensemble convient que des changements s'imposent. L'industrie des engrais a activement participé à l'examen des services ferroviaires marchandises commandé par le gouvernement. L'industrie a été encouragée récemment par l'engagement pris par le gouvernement de déposer un projet de loi cet automne qui accordera aux expéditeurs le droit à un accord sur les niveaux de service (ANS) appuyant des mesures commerciales. En outre, le gouvernement s'est engagé à incorporer dans ce projet de loi un instrument de règlement des différends qui permettra de négocier

l'ANS et de le faire respecter aussitôt qu'il aura été signé. Cela doit être une priorité absolue pour le gouvernement fédéral. L'ICE recommande vivement au gouvernement fédéral de se lancer immédiatement dans ces améliorations d'ordre législatif et opérationnel. Cette initiative permettra au gouvernement fédéral d'économiser effectivement de l'argent tandis qu'il retire la responsabilité à l'Office des transports du Canada et à Transports Canada et la confie aux expéditeurs commerciaux et aux compagnies de chemin de fer chargés de prendre en charge les coûts qui se rattachent au règlement des différends. Recommandation : se lancer immédiatement dans des améliorations d'ordre législatif et réglementaire qui multiplieront les services ferroviaires pour les expéditeurs de marchandises par voie ferroviaire, comme l'a recommandé le Comité d'examen des services ferroviaires marchandises.

**ENVIRONNEMENT** – L'industrie canadienne des engrais investit 35 000 \$ cette année dans les Exigences de base relatives aux émissions industrielles (EBEI) qui fait partie de l'initiative globale de gestion de l'air du gouvernement fédéral. Dans le contexte de ce processus consensuel qui met en cause les provinces et d'autres intervenants, l'ICE s'évertue à trouver des façons novatrices de réduire ses émissions de polluants atmosphériques. En outre, le secteur canadien des engrais a récemment amorcé des négociations avec Environnement Canada sur la réduction des émissions générales de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre de l'approche sectorielle du gouvernement fédéral. Les négociations se concentrent sur la production d'engrais potassiques et azotés. Les membres de l'ICE comprennent le besoin d'une stratégie fédérale de réduction des GES qui autorise l'industrie canadienne des engrais à prendre part à cet effort, tout en appuyant constamment la production économique et durable de produits alimentaires au Canada et dans le monde entier. Compte tenu des difficultés auxquelles se heurte l'industrie, l'élaboration d'une stratégie fédérale de réduction des GES doit pouvoir s'appuyer sur des mécanismes de conformité économiquement faisables et permettre une certaine souplesse dans la réalisation des objectifs de réduction du gouvernement. Cela doit prévoir des équivalences entre les gouvernements fédéral et provinciaux, entre les secteurs et au sein d'un même secteur. Le gouvernement doit permettre à ce système de respecter les exigences actuelles et futures en matière de conformité. Recommandation : les gouvernements fédéral et provinciaux doivent collaborer avec les industries et les secteurs individuels pour trouver des moyens novateurs de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.